



*Ville de passion!*

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Du 31 / 05 / 2021

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : des résultats positifs & encourageants

### Une amélioration qui illustre le travail mené par la municipalité

La ville de Saint-Louis présente un état financier encourageant avec le vote en Conseil Municipal du Compte Administratif 2020 le mercredi 26 mai 2021. Ces résultats interviennent 11 mois seulement après la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale.

**Le compte administratif illustre la possibilité tant espérée pour la ville de commencer à dégager des marges de manœuvre.** Il constitue le bilan financier de la ville qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires exécutées.

Ce document définit l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Malgré un état de consommation avancée des dépenses sur le 1<sup>er</sup> semestre de 2020 constaté lors de la prise de fonction en juillet, les élus de la nouvelle majorité ont relevé le défi d'une rectification de la trajectoire financière pour la commune de Saint-Louis.

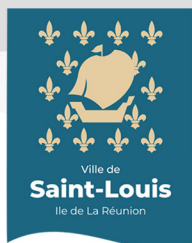
**Grâce à l'appui de l'audit financier, la ville a pu être accompagnée afin de formaliser un compte administratif provisoire; ce qui fut précieux pour ajuster au mieux les décisions municipales.**

Et c'est avant le délai du 30 juin que sont publiés ces premiers résultats.

En 6 mois d'exercice des affaires municipales (de juillet à décembre 2020) et d'efforts fournis par les élus et agents techniques et administratifs de la collectivité, la Ville de Saint-Louis présente un résultat global de clôture excédentaire de plus de 1,7 millions d'euros.

Madame le Maire a d'ailleurs tenu à souligner **la performance et l'efficacité de gestion nécessaire à la production de ces chiffres.** Elle a également tenu à remercier toutes les équipes des services administratifs (notamment des finances) mais aussi tous les agents administratifs et techniques qui ont participé à **l'ouverture de ce nouveau cycle de gestion plus vertueux.**





*Ville de passion!*

## LES GRANDES LIGNES À RETENIR DE CE COMPTE ADMINISTRATIF

- **Les économies de fonctionnement sont de 2,625 millions d'euros en 2020.** Un résultat positif sur la section de fonctionnement qui est 2,5 fois plus important que les années précédentes.
- **Des dépenses de fonctionnement qui évoluent moins vite que les recettes pour la première fois grâce à une maîtrise des dépenses** du chapitre 011 (train de vie de la ville) qui était déjà largement entamé et une rationalisation des dépenses du 012 (charges de personnel) avec la recherche de meilleure équité entre les agents, des économies sur les heures supplémentaires, la limitation du recours aux CDD.
- **La Commune de Saint-Louis retrouve une épargne nette positive.** Ce qui signifie que l'épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses) est suffisamment importante pour permettre à la ville de rembourser la totalité de l'annuité de la dette. C'est là aussi un indicateur de bonne gestion. **Cette épargne qui constitue un autofinancement va permettre de réaliser plus facilement des investissements au Budget Primitif 2021 en limitant le recours à l'emprunt.**
- Autre élément marquant : pour la première fois, **le vote du Compte Administratif s'accompagne d'un rapport détaillé qui donne à l'ensemble des élus, majorité et opposition, les clés de lecture de l'exécution budgétaire.**

Ce résultat ne furent pas simples à atteindre, mais **les motifs d'encouragements s'enracinent dans le retour des partenaires financiers accordant des subventions et des prêts ainsi que dans les encouragements des administrés.**

A noter que pour 2020, l'emprunt de la collectivité a été souscrit auprès de l'AFD à hauteur de 2,5 M d'euros, alors qu'en 2019 il avait fallu souscrire un emprunt obligataire au Luxembourg.

**« Ce n'est que le début! Nous devons aller plus loin, les besoins en interne et externe sont colossaux. Notre ambition est de nous ancrer dans cette trajectoire d'amélioration continue de nos finances pour réaliser le projet de mandature pour lequel nous avons été élus. »** a conclu le Maire.

*La Ville de Saint-Louis*

**Service Communication**  
servicecom@mairie-saint-louis.re  
0262.91.39.50  
www.saintlouis.re

